

Image not found or type unknown



Delais de préavis chez Mcdonald

Par **Muriel25**, le **19/05/2021** à **21:05**

Bonjour,

Je travailles au restaurant Mcdonald depuis un an et dix mois.

Quel serait le delais de préavis suite à une démission de ma part?

Merci d'avance?Cordialement.

Par **P.M.**, le **19/05/2021** à **21:16**

Bonjour,

Cela dépend de la Convention Collective applicable dont l'intitulé devrait être mentionné sur vos bulletins de paie...

S'il s'agit de celle-ci, le préavis de démission est prévu à l'[art. 12 de la Convention collective nationale de la restauration rapide](#)..